

Revue générale de droit



Annexe 8 — (1987) 18 *R.G.D.* 7 Mot du directeur

Ernest Caparros, S.r.c.

Volume 25, Number 1, March 1994

1970-1994. Cahier commémoratif : vingt-cinquième anniversaire de la *Revue générale de droit*

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1056397ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1056397ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (print)

2292-2512 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Caparros, E. (1994). Annexe 8 — (1987) 18 *R.G.D.* 7 : mot du directeur. *Revue générale de droit*, 25(1), XV–XV. <https://doi.org/10.7202/1056397ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1994

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

(1987) 18 R.G.D. 7

Mot du directeur

Nous sommes heureux d'ouvrir les pages de la *Revue* aux Actes du colloque sur « L'avenir de l'indemnisation du préjudice corporel, à la lumière du droit comparé » organisé par notre collègue le professeur Louis Perret. C'est d'ailleurs grâce à lui que ces textes sont publiés. En effet, le professeur Perret a assumé toutes les démarches qui reviennent au directeur d'un ouvrage collectif, et nous tenons à lui exprimer notre vive reconnaissance. La *Revue* lui a apporté le support technique pour la publication, mais, soulignons-le, le mérite de la publication de ces Actes revient pleinement à notre collègue.

L'entreprise de colliger les Actes d'un colloque international comporte toujours un risque en rapport avec les délais de publication. Nous avons assumé ce risque, conscients que nos lecteurs sauraient pardonner un léger retard, retard qui est, je l'espère, compensé par le contenu de ce volume.

Nous commençons avec ce volume notre association avec les Éditions Wilson et Lafleur. Le développement de la *Revue* exigeait une administration plus enracinée dans le monde juridique. Nous remercions monsieur Claude Wilson et le professeur Hubert Reid pour leur accueil et souhaitons que cette nouvelle administration nous permette de rendre des services plus efficaces à nos lecteurs.

Finalement, il convient de signaler qu'à l'avenir les ouvrages collectifs seront publiés au sein de la *Collection bleue*, dans une nouvelle série « ouvrages collectifs » qui commencera avec les *Mélanges Louis-Philippe Pigeon* dès le printemps 1988.

Le 7 mai 1987

ERNEST CAPARROS, s.r.c.